

Paris obtient le label « Ville amie des enfants » de l'UNICEF

La Ville de Paris vient d'obtenir le label « Ville amie des enfants » de l'UNICEF. Anne Hidalgo a signé mercredi la charte aux côtés de son adjointe, Dominique Versini, et de Pierre-André Wilzer et Dominique Chevalier, respectivement Vice-président et Présidente du Comité de Paris de l'UNICEF France.

Le titre « Ville amie des enfants » est un label lancé par l'UNICEF France et l'Association des Maires de France (AMF) en 2002 pour récompenser les actions innovantes mises en œuvre par les collectivités locales et déployées en direction des enfants et des familles.

De 2002 à 2014, Paris était l'une des villes pionnière du réseau des villes amies ; le règlement obligeant les collectivités à re-candidater à chaque nouvelle mandature, la Ville avait déposé il y a quelques mois une candidature, préparée en lien avec l'ensemble des adjoints à la Maire.

En signant la charte "Ville amie des enfants" de l'UNICEF, Paris s'engage aujourd'hui, sous l'égide de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, à :

- Tenir compte des droits de l'enfant dans l'élaboration et la mise en œuvre de toutes ses politiques publiques locales.
- Développer des actions innovantes pour apporter les réponses les mieux adaptées aux situations que connaissent les enfants et les jeunes et en particulier les plus fragiles.
- Encourager les enfants et les jeunes à être des acteurs de la vie sociale. Leurs besoins, leurs voix, leurs opinions, leurs projets seront pris en compte et influenceront, dans tous les domaines qui les concernent, la prise de décisions.
- Faire connaître les droits de l'enfant et à en évaluer l'application sur son territoire.

« L'obtention de ce label s'inscrit pleinement dans la démarche de la stratégie enfance que nous avons construit avec tous les adjoints de la Ville. A travers ce label, l'UNICEF valorise notre capacité à mettre en œuvre les principes de la convention internationale des droits de l'enfant dans l'ensemble de nos champs d'actions », souligne Dominique Versini, adjointe à la Maire. « Paris continuera toujours à encourager la participation des enfants à la vie de la cité et à promouvoir les droits de l'enfant » ajoute-t-elle.

Paris conservera le label « Ville amie des enfants » jusqu'à la fin du mandat de la Maire, Anne Hidalgo, en 2020.